



**Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville  
Et Administrations Annexes de Paris**

2bis square Georges Lesage – 4<sup>ème</sup> étage 75012 PARIS

☎ 01 43 47 84 54 ; 06 50 18 57 28

[syndicat.fo@paris.fr](mailto:syndicat.fo@paris.fr) ; <https://fo-villedeparis.fr>

## **COMMUNIQUE F.O suite à l'AUDIENCE DU 29/03/2022 concernant les Jardins d'Enfants.**

Les Personnels des structures d'accueil de jardins d'enfants Pédagogiques engagés depuis plusieurs années dans un combat légitime avec leur syndicat FORCE OUVRIERE des Personnels Ville de PARIS contre leur fermeture.

Ils ont été reçu le 29/03/2022 par le Directeur de cabinet de M.BLOCH (*Adjoint à la maire de Paris chargé de l'éducation, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages et du Conseil de Paris*) dont nous regrettons son absence ainsi que par la direction de la Petite Enfance.

**En conclusion, la Ville ne répond pas aux revendications.** L'administration se couvre encore une fois derrière la loi et tente d'apaiser « *la responsabilité de prendre l'état actuel de la loi, ce qui n'exclut pas le combat* » avec un soutien du cabinet « *sur la prolongation des JEP jusqu'en septembre 2024 et donner des perspectives aux agents* ».

**La délégation F.O est sortie de cette audience pas du tout rassurée et invite les collègues à rentrer dans la grève et rassemblement**

**LE MARDI 12 AVRIL 2022 DE 9H À 12H DEVANT LA MAIRIE DU 12 EME.**

**F.O** alerte l'ensemble des élus politiques locaux, et notamment celles et ceux dont la délégation couvre les structures concernées, sur les risques que fait peser sur le climat social ces fermetures.

En effet, ces structures accueillent 65% des enfants issus de familles vivant avec moins de 1000 euros/mois, de plus 1 enfant sur 8 est en situation de handicap.

**F.O** revendique, depuis 2006 des effectifs supplémentaires, et s'oppose depuis 2019 avec la loi pour l'école de la confiance dite « Blanquer » à la fermeture des Jardins d'Enfants.

PARIS, le 29 mars 2022